RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 14232
Numéro SIREN : 821 011 897
Nom ou dénomination : ABONDANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 98834



20200988342019

DATE DEPOT : 16/11/2020

N° DE DEPOT : 98834

N° GESTION : 2016B14232

N° SIREN : 821011897

DENOMINATION : ABONDANCE

ADRESSE : 92 rue d'Avron 75020 Paris

MILLESIME : 2019

LPS7069760

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
17 NOV. 2020
Sous 018834

"ABONDANCE" Société par action simplifiée
Au Capital de 20 000,00 Euros
Siège Social : 92, Rue d'Avron 75020 Paris
R.C.S. PARIS 821 011 897

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2020

L'an deux mille vingt
Le trente juin
A dix sept heures,

Le associé de la société "ABONDANCE", société par action simplifiée, au capital de 20 000,00 Euros, se sont réunis au Siège social de la société, en assemblée générale-ordinaire, sur la convocation de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ALCI Hasan, associé-président de la Société

Le Président constate que sont présents ou représentés en vertu d'un pouvoir spécial, la totalité des associés :

- Mr ALCI Hasan, propriétaire de	100 Parts
Total des parts présentes ou représentées	100 Parts

Le Président constate que l'Assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est valablement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes ci-dessus, énoncés,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, et décisions à cet égard,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition membres de l'Assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- L'Inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019,
- Le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions établis, par la gérance
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant les délais fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Puis, le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Puis, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, déclare les approuver et donne à Monsieur ALCI Hasan président, quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance décide d'affecter le déficit de l'exercice de 3 950 Euros au compte Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées statuant sur ce rapport, prend acte de ce qu'aucune convention sus - visée n'a été conclue au cours de l'exercice..

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur ALCI Hasan président de la Société, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée l'unanimité.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président

SASU "ABONDANCE"
92, Rue d'Avron
75020 Paris

N° SIRET : 821 011 897 00013

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LES COMPTES ET LE BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2019

Messieurs les associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en exécution des prescriptions légales et réglementaires, et conformément à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exerce, et de vous inviter à vous prononcer sur les autres questions figurant à l'ordre du jour.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que tous les autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition conformément aux prescriptions légales et réglementaires.

ACTIVITES DE LA SOCIETE-RESULTATS-PROGRES ET DIFFICULTES PERSPECTIVES D'AVENIR

En exécutions des prescriptions légales, nous allons vous informer de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, du résultat de cette activité, des progrès réalisés, des difficultés rencontrées et des perspectives d'avenir.

Nous ferons tous commentaires utiles et répondrons aux questions que vous désirerez poser.

Ainsi que vous avez pu le constater à l'examen des divers documents qui ont été tenus à votre disposition, le résultat net comptable, fait apparaître un déficit de **Euros 3 950**

Ce résultat se détermine comme suit :

- **Les produits d'exploitation** **915 217 Euros**
- **Les charges d'exploitation** **907 625 Euros**
- **D'où un résultat d'exploitation de (+)** **7 592 Euros**

- Auquel il y a lieu d'ajouter :	**(+)**	**0 Euros**
Et de déduire :	**(-)**	**11 542 Euros**
Résultat net Comptable	**(-)**	**3 950 Euros**

AFFECTION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter ce déficit soit 3 950 Euros au compte de "REPORT A NOUVEAU".

MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions en vigueur. Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

DIVIDENDES

Conformément à l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965 concernant la distribution de dividendes, nous vous confirmons que notre société n'a procéder à aucune distribution de dividendes au titres des trois derniers exercices.

PRISES DE PARTICIPATION - FILIALES

Nous n'avons à vous signaler aucune participation prise au cours dudit exercice, ni aucune acquisition au cours du même exercice d'une part quelconque dans une société.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En ce qui concerne les conventions visées par les dispositions de l'article, nous vous signalons qu'aucune nouvelle convention de cette nature n'a été conclue au cours dudit exercice.

2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES — N° 2065-SD

Formulaire obligatoire (art 223 du Code general des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal ☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
EXT ABONDANCE ALCI HASAB	
SIRET 0 2 1 0 1 1 8 9 7 0 0 0 1 3	Mél : ckf@neuf.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
92 RUE D AVRON 75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: RESTAURATION RAPIDE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %*	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	3 950		
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 *undecies* ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐	Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* ☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A ☐	Autres dispositifs ☐			
Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* ☐					
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	☐
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? — Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL Cabinet BRUNET 10 RUE THERESE 75001 PARIS 1ER ARRONDISSEMENT Tél: 0145231249	Tél:
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date: 19/12/2020 Qualité et nom du signataire: MR ALCI HASAB PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature :

* Au niveau du cadre C, le montant du bénéfice taxé à 31 % ou à 33 1/3 % doit être porté dans la case « bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 % ». Par ailleurs, il est demandé de préciser le taux d'IS appliqué en annexe libre de la liasse fiscale.

EBP Informatique 2020

2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD
2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année ou cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EBP Informatique 2020

2020

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts) ①

Désignation de l'entreprise	ABONDANCE	Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	92 RUE D AVRON 75020 PARIS 20EME ARRONDISSEMENT	

SIRET 8 2 1 0 1 1 8 9 7 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

ACTIF

			Brut	Amortissements – Provisions	Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010	300 000	012	300 000
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	120 345	030 27 641	92 704
	Immobilisations financières * (1)	040	10 141	042	10 141
	Total I (5)	044	430 486	048 27 641	402 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060	5 110	062	5 110
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	3 498	074	3 498
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	7 970	086	7 970
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	16 577	098	16 577
	Total général (I + II)	110	447 064	112 27 641	419 423

PASSIF

			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	
	Report à nouveau	134	88 232
	Résultat de l'exercice	136	(3 950)
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	104 282
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	128 615
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	21 801
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 126 454)	172	164 725
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	315 141
	Total général (I + II + III)	180	419 423

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 360
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EBP Informatique 2020

2020

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ABONDANCE

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	300 000	300 000
		Autres		
	Immobilisations corporelles		92 704	106 731
	Immobilisations financières		10 141	10 141
		Total I	402 845	416 872
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	5 110	5 110
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	3 498	9 750
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		7 970	30 111
	Charges constatées d'avance			
		Total II	16 577	44 970
		Total général (I + II)	419 423	461 843
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		20 000	20 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		88 232	58 914
	Résultat de l'exercice		(3 950)	29 318
	Provisions réglementées			
		Total I	104 282	108 232
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		128 615	164 110
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		21 801	23 737
	Autres dettes		164 725	165 763
	Produits constatés d'avance			
		Total III	315 141	353 611
		Total général (I + II + III)	419 423	461 843

EBP Informatique 2020

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — DGFiP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABONDANCE — Néant ☐ * — Exercice N clos le : 31 12 2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	915 217
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	915 217
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	397 827
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	7 990
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : 3 584 - immobilier :)					242	105 722
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243	1 003)	244	4 610
	Rémunérations du personnel *					250	308 609
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	67 281
	Dotations aux amortissements *					254	15 387
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	907 625
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	7 592
Produits financiers (III)			280		**Charges financières (V)**	294	8 891
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)			347		300	2 651
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)						308	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(3 950)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 — 3 950

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. Z39 *sexies* D)	249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986		ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981		JEI (44 *sexies* A)	989		
	ZRD (44 *terdecies*)	127		ZRR (44 *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	990		
	ZFANG (44 *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344		
	SUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit				346	350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)				655		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)				643		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)				645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)				647		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)				648		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 / Déficit col 2						352	354 — 3 950
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					358	
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						370	372 — 3 950

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2020

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant

2020

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : ABONDANCE

		Exercice N	Exercice N-1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	915 217	911 396
	Production vendue { biens		
	Production vendue { services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits		2 157
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	915 217	913 553
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	397 827	358 735
	Variation de stock (marchandises)		(1 260)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	7 990	2 945
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	105 722	105 776
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 610	6 308
	Rémunérations du personnel	308 809	317 611
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	67 281	75 371
	Dotations aux amortissements	15 387	9 737
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	907 625	875 223
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		7 592	38 331
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)	8 891	4 947
	Charges exceptionnelles (VI)	2 651	555
	Impôts sur les bénéfices (VII)		3 510
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(3 950)	29 318

EBP Informatique 2020

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFiP N° 2033-C-SD 2020

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS ABONDANCE** — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	300 000	402	404	406 300 000	
	Autres	410		412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426	
	Constructions	430		432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	34 875	442 1 360	444	446 36 235	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	84 110	452	454	456 84 110	
	Matériel de transport	460		462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476	
Immobilisations financières		480	10 141	482	484	486 10 141	
	TOTAL	490	429 126	492 1 360	494	496 430 486	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	500		502	504	506
Immobilisations corporelles — Terrains	510		512	514	516
Constructions	520		522	524	526
Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	2 718	532 6 976	534	536 9 694
Installations générales, agencements, aménagements divers	540	9 536	542 8 411	544	546 17 947
Matériel de transport	550		552	554	556
Autres immobilisations corporelles	560		562	564	566
TOTAL	570	12 254	572 15 387	574	576 27 641

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EBP Informatique 2020

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

DGFiP N° 2033-D-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **ABONDANCE**

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	3 950
Total des déficits restant à reporter	870	3 950

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EBP Informatique 2020

⑤ **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2033-E-SD 2020

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABONDANCE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 — Données en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs effectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	915 217
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		108	915 217
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		118	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	405 817
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	56 727
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	462 543
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	452 674
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF		117	452 674

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	915 217	Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	016			
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 126.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

EBP Informatique 2020